Rapport 2018 sur la situation du Département des Landes en matière de développement durable

Rapport présenté à l'Assemblée départementale lors de la séance du 18 mars 2019

Département des Landes

AVANT-PROPOS

Depuis 2012, le Département des Landes présente à l'occasion de son débat d'Orientations budgétaires le rapport annuel sur sa situation en matière de développement durable. Cette démarche doit permettre aux élus d'évaluer et d'orienter leurs politiques publiques pour « répondre aux besoins actuels, sans compromettre ceux des générations futures ».

Cette 8e édition présente une sélection de 34 actions départementales mises en œuvre quotidiennement au bénéfice notamment de l'emploi, de l'éducation des jeunes, de la lutte contre les précarités, de l'accompagnement des anciens et de la préservation de l'environnement.

En focus cette année, des actions démontrent l'implication du Département dans le soutien au domaine de l'Économie sociale et solidaire sur le territoire, thématique qui contribue aux finalités du développement durable.

Disponible sur internet, ce rapport s'inscrit aussi dans une volonté de transparence et de partage avec les citoyens landais. Il apporte à chacun des éléments concrets du travail mené collectivement par les élus, les agents du Département aux côtés des Agglomérations, des Communautés de communes et des Communes, et l'ensemble des acteurs territoriaux.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA RÉGLEMENTATION A RENDU OBLIGATOIRE L'ÉLABORATION DE CE RAPPORT ET EN FIXE LES MODALITÉS DU CONTENU

Les textes de référence sont :

- la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L. 3311-2 du Code général des Collectivités territoriales) ;
- le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- la loi n° 2016 – 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L110-1 du Code de l'environnement).

Cinq finalités :

Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- la transition vers une économie circulaire ;
- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales, il reprend une sélection d'actions menées par le Département.

Sources :

Département des Landes, INSEE (recensement de la population), Pôle Emploi, Agreste Aquitaine (Mémento de la statistique agricole – filière forêt/bois – édition 2018 ; Mémento de la statistique agricole – édition 2017), Comité départemental du tourisme des Landes (Le tourisme dans les Landes, les chiffres clés 2017, édition 2018), Chambre de commerce et d'industrie des Landes (Chiffres clés de l'économie landaise - édition 2018).

CHIFFRES CLÉS

- 327 COMMUNES*
- 15 CANTONS
- 18 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

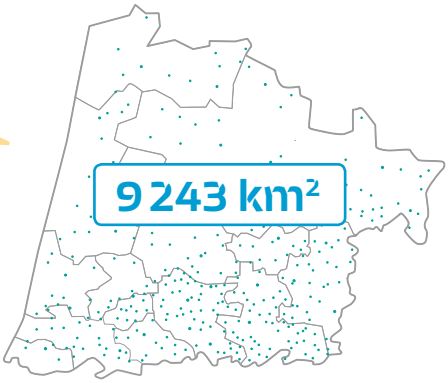

Dynamisme démographique

405 010 habitants au 1er janvier 2019

Augmentation annuelle moyenne 2011-2016 : +0,9 %

Densité : 43,6 habitants/km²

Conjoncture économique

159 000 actifs soit 6,8 % de l'emploi régional

8,7 % taux de chômage (2e trimestre 2018)

20 000 demandeurs d'emploi catégorie A** (3e trimestre 2018)

36 310 demandeurs d'emploi catégorie ABC*** (3e trimestre 2018)

Paysage économique

44 214 établissements publics et privés dont :

- 5 500 exploitations agricoles
- 6 800 établissements de commerce
- 2 700 entreprises industrielles
- 4 500 entreprises du bâtiment et travaux publics
- 7 800 établissements de service à l'entreprise
- 8 700 établissements de service aux particuliers
- 2 200 entreprises de tourisme

Agriculture

5 411 exploitations (chiffre 2013, dernier recensement agricole)

220 000 ha de superficie agricole utilisée

Industrie

2e département industriel de la région Nouvelle-Aquitaine

20 000 emplois répartis dans quatre secteurs : agro-industrie, bois-papier, chimie-plastique-emballage, aéronautique-mécanique

Collèges

38 collèges publics

16 921 collégiens

11 446 équipements individuels mobiles dont :

- 8 313 élèves de 4e et 3e, équipés d'ordinateurs portables
- 626 élèves de 6e et 5e, équipés d'ordinateurs portables
- 1 073 élèves de 6e et 5e, équipés de tablettes tactiles
- 1 222 enseignants et chefs d'établissement équipés d'ordinateurs portables
- 212 enseignants et chefs équipés de tablettes tactiles

2 M de repas servis annuellement dans les collèges publics

Espaces naturels et forestiers

106 km de littoral

4 500 km environ de cours d'eau

612 000 ha de surface boisée totale

86 sites Nature 40 : plus de 8 650 ha

Tourisme

22 058 000 nuitées en 2017

1er département thermal français avec 76 792 curistes

417 684 lits touristiques

3 500 km d'itinéraires de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

2 968 km d'itinéraires cyclables balisés, variés et ouverts à tous (dont 115 km de voies vertes départementales) et une offre de 25 circuits cyclotouristiques

*fusion des communes d'Arjuzanx, Garrosse, Morcenx et Sindères en Morcenx-la-Nouvelle au 1er janvier 2019

** catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité

*** catégorie ABC : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, ayant ou non exercé une activité dans le mois

SOMMAIRE

p. 3 Avant-propos

p. 4 Rapport développement durable

p. 5 Chiffres clés

1 p. 9 Épanouissement de la population landaise

2 p. 15 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

3 p. 21 Transition vers une économie circulaire

4 p. 27 Lutte contre le changement climatique

5 p. 31 Préservation de la biodiversité, protection des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

6 p. 37 Modalités d'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'action publique

p. 39 Contribution de la thématique Économie sociale et solidaire aux finalités du développement durable

1 ÉPANOUISSEMENT DE LA POPULATION LANDAISE

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement, culture…
- Éducation et formation tout au long de la vie
- Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptées à tous les publics
- Lutte contre toute forme d'exclusion

"Nous conduisons des politiques d'égalité et de justice sociale : égalité femme-homme, innovation dans le cadre d'un développement harmonieux entre les territoires ruraux et ceux plus urbains. Notre capacité d'investissements permet que ces politiques soient poursuivies et renforcées. Routes, collèges, enfance, personnes âgées, famille, attractivité du territoire, nous faisons avancer les Landes pour améliorer la vie quotidienne des Landaises et des Landais, mais aussi préparer l'avenir. Nos politiques éducatives, notamment, participent à l'épanouissement des citoyens de demain, tout comme nos actions en matière de développement culturel favorisent l'accès à la culture au plus grand nombre."

Rachel Durquéty, Vice-Présidente du Conseil départemental des Landes

TÉMOIGNAGE

VIEILLIR À DOMICILE, LES LANDES EN AVANCE

Téléassistance, tablettes simplifiées, chemin de lumière pour éviter les chutes la nuit, jeux de mémoire ou rappel de médicaments : 39 foyers landais ont pu l'an passé expérimenter des services innovants en partenariat avec la Poste, avant la généralisation du dispositif.

« Le service essentiel dans ma maison à Saubion, c'est le rayon lumineux qui s'allume quand on bouge la nuit, ça balise le circuit pour aller dans la salle de bains en toute sécurité. C'est un progrès considérable ! Pour la tablette, je n'ai pas encore mordu, je l'imagine plus en outil de partage avec l'aide de jeunes pour mêler les générations…
Le Département a de l'avance sur ces sujets, ça a toujours été une des obsessions du président Emmanuelli : rendre le meilleur service aux personnes âgées sur l'assistance et le secours depuis la téléalarme en 1986 ! »

Jean-Marie Clertan, retraité et président de Landes Parkinson

CONSULTATION DES CITOYENS SUR LE PROJET DU REVENU DE BASE

Le revenu de base se conçoit comme un revenu de solidarité qui serait versé de façon automatique pour limiter le non-recours, et de manière inconditionnelle pour développer le pouvoir d'agir des personnes. Il pourrait aussi être ouvert aux jeunes de moins de 25 ans, exclus du Revenu de solidarité active (RSA), alors que plus fortement touchés par la pauvreté que le reste de la population. Ce revenu resterait dégressif en fonction des revenus d'activité.

Pour recueillir l'opinion des citoyens sur le sujet, les Départements ont lancé une nouvelle enquête sur internet entre le 30 novembre 2018 et le 28 janvier 2019.

Avec cette enquête, les citoyens peuvent expliquer leurs attentes vis-à-vis du revenu de base pour leur propre vie, pour la vie des autres, pour la vie des jeunes de 18-24 ans ou pour la société dans son ensemble.

Cette nouvelle enquête fait suite à une large étude menée sur la faisabilité d'un revenu de base se substituant à plusieurs allocations existantes pour une simplification, une meilleure visibilité et une sécurité renforcée. Une dépense de 7 000 € a été actée par le Département des Landes au budget 2018 pour participer au financement de cette étude (13 départements ont cofinancé l'étude).

Projet audacieux et véritable enjeu de société, le revenu de base pose en profondeur la question de l'adéquation de notre système social à la réalité des situations quotidiennes des concitoyens.

Les Départements, chefs de file des solidarités humaines et territoriales, jouent ici pleinement leur rôle. Le souhait est maintenant que l'expérimentation soit élargie aux Départements de France volontaires et que le Parlement vote une loi autorisant cette expérimentation ainsi que les fonds financiers qui doivent y être dédiés.

Suite aux travaux menés par les 18 Départements* avec la Fondation Jean-Jaurès, une proposition de loi a pu récemment voir le jour. Inscrite à l'ordre de jour de l'Assemblée nationale, celle-ci a été débattue le 31 janvier 2019. Les débats se poursuivent au Parlement avec une inscription de ce texte, dans les prochaines semaines, au Sénat.

* Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Ariège, Aude, Dordogne, Finistère, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire-Atlantique, Lot, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Nièvre, Seine-Saint-Denis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

PROJET DÉPARTEMENTAL SUR L'AUTISME

Le Département est en relation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour concrétiser le projet départemental « Chacun sa vie, chacun sa réussite » (création de petites unités de vie) qui pourrait voir le jour en 2021 ou 2022 dans le but d'offrir une prise en charge globale et adaptée des 15-25 ans atteints de troubles du spectre de l'autisme. Les familles, particulièrement impactées par les conséquences de ce trouble dans la vie quotidienne, y trouveraient à la fois du répit, des ressources dédiées et l'appui d'un réseau structuré.

@ Reportage XLTV : Journée départementale sur l'autisme « Construire ensemble un projet »

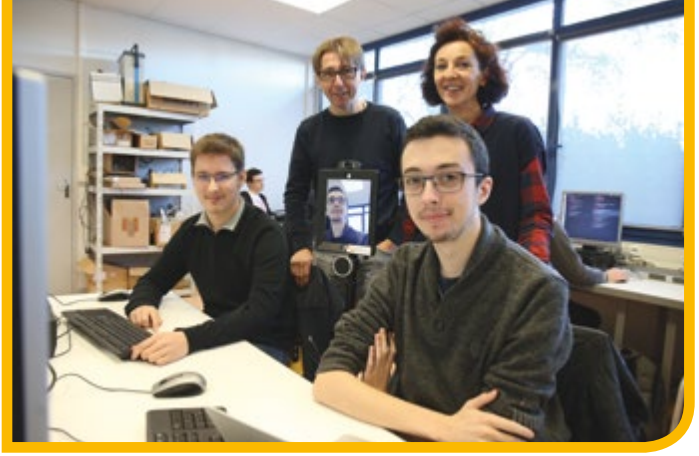

UN ROBOT DE TÉLÉPRÉSENCE POUR LA CLASSE À DISTANCE

À la maison ou depuis l'hôpital, de jeunes Landais temporairement empêchés peuvent désormais profiter de robots de téléprésence pour être en cours et même en récréation malgré la maladie ou l'accident.

Soutenue par le Département, une expérimentation est menée par l'Institut universitaire de technologie de Mont-de-Marsan et les Pupilles de l'enseignement public des Landes (PEP 40) avec le Service d'aide pédagogique à domicile (SAPAD). Sept robots maniables, légers, dotés de micros et caméras sur tablette et roulettes et commandés à distance via le téléphone ou l'ordinateur du jeune sont ainsi mobilisables.

Avec l'entreprise conceptrice, les responsables du projet landais adaptent l'outil : scanner intégré pour recevoir des documents directement par le professeur, petit flash pour attirer l'attention au lieu de lever la main, son amélioré pour éviter les bruits parasites de la classe…

Afin de maintenir ces jeunes virtuellement au milieu de leurs camarades et enseignants et dans la vraie vie autant que possible, au collège, au lycée ou à l'IUT, cette technologie permet d'éviter la double peine : maladie et exclusion scolaire.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Le Département a commencé une ambitieuse politique d'accompagnement des personnes vulnérables conjuguant innovation sociale et outils numériques (service de téléalarme, SAPAL : Service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes). Il souhaite franchir une nouvelle étape dans le soutien des personnes vivant à domicile, en accompagnant les personnes âgées et leurs familles dans leurs nouveaux besoins.

L'objectif poursuivi par le Département est d'enrichir et d'accroître un bouquet de services à la pointe de l'innovation technologique, adapté aux besoins des seniors, afin de lutter contre leur isolement, de les accompagner dans des nouvelles pratiques de vie et de favoriser leur maintien à domicile.

Au cours des dernières séances, le Conseil départemental s'est prononcé sur le principe d'une délégation de service public à une société d'économie mixte à opération unique destinée à accompagner le déploiement d'un dispositif numérique auprès des personnes âgées.

UNE PRATIQUE DU SPORT ENCORE MIEUX ENCADRÉE

La pratique d'une activité physique et sportive constitue un élément déterminant de bien-être. Par ailleurs, elle participe souvent à l'éducation et à l'émancipation des jeunes. Au-delà de ces fonctions sociales, le sport peut conduire, dans certains contextes, à différentes formes d'excès.

Identifier ces contextes, repérer leurs origines et former les acteurs du sport à leur prévention constituent un enjeu important dans les Landes où le sport occupe une place centrale avec plus de 120 000 licenciés et près de 30 000 jeunes de moins de 15 ans fréquentent un club sportif.

En lien avec Profession sports et loisirs Landes, une recherche-action a été mise en place avec l'Université de Bourgogne. Cofinancée par l'Agence nationale de la recherche et de la technologie, le Département, le mouvement sportif landais et l'État, elle sera déclinée durant 3 ans, notamment par l'accueil d'un doctorant qui conduira les travaux.

Les principaux objectifs de ce projet de recherche sont d'identifier les comportements « déviants » observables en compétition, d'étudier les conséquences sur les joueurs à tous niveaux de pratique, de comprendre les mécanismes sous-jacents, d'utiliser ces connaissances en vue de former les entraîneurs et éducateurs, et de sensibiliser le monde sportif (politiques, parents, dirigeants de club, etc.), pour in fine proposer des leviers à destination des structures et de leurs encadrements.

Le travail a débuté par de nombreux entretiens avec les acteurs landais afin de caractériser ce qu'est un comportement déviant, quelles en sont les causes, etc.

Sur la base de ces échanges, il sera proposé des formations destinées aux acteurs du sport dans les Landes afin d'avoir la meilleure approche possible des jeunes et de leur famille.

SOORTS-HOSSEGOR, CAPBRETON, SEIGNOSSE ET BIARRITZ, UNE CANDIDATURE UNIQUE ET HISTORIQUE

Tokyo 2020 accueillera les premières épreuves olympiques de l'histoire du surf, inscrit en tant que sport additionnel. Le monde du surf se mobilise pour écrire le futur de son sport et s'assurer de son inscription aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Face à cet enjeu capital, le Département des Landes, la Communauté de communes MACS, les Communes de Soorts-Hossegor, Capbreton, Seignosse et Biarritz s'associent pour présenter une candidature commune afin d'accueillir les épreuves de surf des JO de Paris au sein du cœur historique du surf.

Cette candidature offre le plus beau terrain de jeux qui soit en Europe avec 30 kilomètres de plages, 15 spots mondialement connus, un environnement 100 % naturel adossés à un savoir-faire incontestable en matière d'organisation de grands évènements mondiaux.

L'unique étape française du Championnat du monde WSL se déroule depuis plus de 30 ans entre Hossegor, Seignosse et Capbreton, et le dernier championnat du Monde ISA organisé en Europe s'est tenu en 2017 sur la Grande Plage de Biarritz.

Soutenue par le monde sportif, économique et institutionnel de ce grand territoire, cette candidature commune marque une nouvelle ère de l'histoire du surf.

LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES DU DÉPARTEMENT DES LANDES

Le Conseil départemental des Landes a ouvert son Bureau d'accueil de tournages (BAT40) le 2 janvier 2018. Il est implanté dans les locaux de Pulséo à Dax depuis juin 2018.

Ses missions sont :

- recenser les décors, les ressources humaines et matérielles landaises, ressources potentielles pour l'accueil de tournages,
- accompagner techniquement les projets de tournage dans les Landes auprès des productions et communes accueillantes,
- valoriser le potentiel des Landes comme terre de tournage auprès des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel,
- animer le réseau des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel landais.

Le bureau d'accueil des tournages démarche et détecte les productions, accompagne la préparation des tournages jusqu'aux communes d'accueil.

En 2018, le Département a investi 180 000 €, les retombées économiques sur le territoire sont estimées à 1 608 113 €. Cela concerne aussi bien l'hébergement que la restauration, ou des dépenses en artisanat local.

En 2018, 16 films en tournage (ce qui représente 181 jours de tournage dans les Landes) ont été accompagnés par le BAT40 (5 formats : 1 série 6 x 52', 4 longs-métrages de fiction cinéma, 1 unitaire TV et 6 courts-métrages, 1 moyen-métrage, 2 clips musicaux, 1 publicité). Parmi ceux-ci, 10 ont été soutenus par le Département.

Plus d'informations
landes.fr/bat40
facebook.com/BAT40Landes

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

FESTIVAL « LANDES DEMAIN »

Organisé par l'association Foyer intensif de savoirs humains (FISH), le festival Landes Demain propose depuis 3 éditions de réfléchir collectivement à l'impact du numérique sur nos sociétés et nos territoires, notamment ruraux.

L'édition 2018 a porté sur « le numérique et les métiers de demain » pour évoquer les transformations profondes du monde professionnel engendrées par les révolutions numériques. Car, selon un rapport de mars 2017 de l'Institut pour le Futur, 85 % des métiers de 2030, n'existent pas encore.

Landes Demain s'articule autour d'une journée « professionnelle » et d'une autre « grand public » au cours de laquelle sont proposées des animations sur les outils numériques.

À travers ce festival soutenu financièrement par le Département à hauteur de 1 800 €, il s'agit d'interroger les aptitudes et les compétences dont chaque individu a besoin pour devenir un membre actif de la société, un citoyen critique. L'objectif est ainsi d'éduquer le plus grand nombre aux cultures numériques pour distinguer ce qui rend « capable » et ce qui rend « captif ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP)

Rendu obligatoire par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le SDAASP des Landes a été adopté le 26 mars 2018 par le Conseil départemental et officialisé par arrêté préfectoral du 22 mai 2018.

Le SDAASP a pour objectif de remédier aux principaux déséquilibres constatés sur le territoire départemental entre l'offre de services et les besoins des habitants. Il est élaboré par l'État et le Département, en collaboration étroite avec les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Le Schéma définit, pour 6 ans, un programme d'actions pour maintenir et renforcer l'offre de services dans les zones déficitaires. Il comprend un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.

▸ **Plus d'informations : landes.fr/schema-des-services-au-public-sdaasp**

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

CONSULTATION DES CITOYENS SUR LE PROJET DU REVENU DE BASE

- l'épanouissement de tous les êtres humains : recherche de l'adéquation entre le système social et la réalité des situations quotidiennes ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : large consultation pour affiner le dispositif.

UN ROBOT DE TÉLÉPRÉSENCE POUR LA CLASSE À DISTANCE

- l'épanouissement de tous les êtres humains : accès à l'éducation de jeunes temporairement empêchés ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : partenariat développé entre acteurs locaux pour permettre l'émergence d'un nouveau service d'accès à l'éducation.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

- l'épanouissement de tous les êtres humains : lutter contre l'isolement des seniors ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : accompagner les seniors dans des nouvelles pratiques de vie et favoriser leur maintien à domicile.

UNE PRATIQUE DU SPORT ENCORE MIEUX ENCADRÉE

- l'épanouissement de tous les êtres humains : prévenir les différentes formes d'excès dans la pratique sportive ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : création de formations dédiées à destination des encadrants, bénévoles ou professionnels.

HOSSEGOR, CAPBRETON, SEIGNOSSE ET BIARRITZ, UNE CANDIDATURE UNIQUE ET HISTORIQUE

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : candidature commune de collectivités soutenue par le monde sportif et économique ;
- la transition vers une économie circulaire : soutien de l'économie locale d'un sport de pleine nature.

BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES DU DÉPARTEMENT DES LANDES

- l'épanouissement de tous les êtres humains : mobilisation des moyens techniques et humains du secteur ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : accompagnement et soutien financier des acteurs de la filière ;
- la transition vers une économie circulaire : valorisation économique du potentiel départemental en tant que terre de tournages.

Village Landais
#VillageLandaisAlzheimer

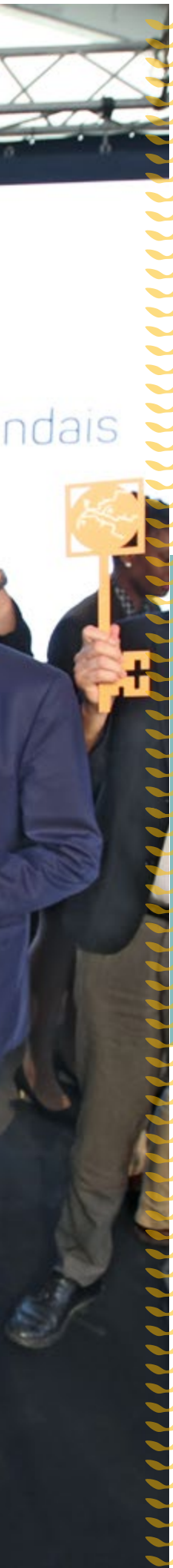

2 COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Logement et politique foncière
- Urbanisme et cadre de vie
- Rénovation urbaine et revitalisation rurale

"Nous conjuguons l'expérimentation et l'innovation pour le mieux-vivre de nos aînés. Avec un projet phare : le Village Alzheimer. Il accueillera, début 2020, des personnes souffrant de cette maladie, dans une structure unique en France. Cette structure créera ainsi 120 places supplémentaires dans les Landes, et autant de postes de soignants et de bénévoles. Sur le plan du maintien à domicile, notre projet avec La Poste porte sur la pertinence d'outils adaptés, tant numériques que domotiques, afin de faciliter et de sécuriser le quotidien des usagers. Leur mise en place s'effectuera cette année sur l'ensemble du territoire, pour un moindre coût aux personnes concernées."

Paul Carrère, Vice-Président du Conseil départemental des Landes

TÉMOIGNAGE

FACE AUX PROBLÈMES, ON N'EST PLUS SEUL

La Solidarité (RSA, APA, AAH…) est au cœur des politiques départementales, dans une logique d'insertion, comme avec les ateliers Coccinelle qui font partager des moments de convivialité en valorisant les compétences de chacun.

« Je suis rentrée dans l'atelier il y a 8 ans à Mont-de-Marsan grâce à une assistante sociale. On fait plein de choses : peinture, sculpture et même du tricot pour décorer les arbres de la ville ! Ça me permet surtout de garder un lien social car à 62 ans, je suis seule et mes enfants sont loin ; je peux rencontrer des gens et ça me donne des repères dans la semaine avec quelque chose inscrit dans mon agenda.

Les assistantes sociales animent les ateliers ; si on a besoin d'un conseil, elles sont là, c'est rassurant et moralement très réconfortant. Face aux problèmes, on n'est plus seul ».

Magdeleine Fourmarier, bénéficiaire de minima sociaux

VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER

Le projet du Village Landais Alzheimer est désormais rentré dans une phase active de concrétisation avec notamment le début des travaux sur le site, le processus de recrutement du préfigurateur et la mise en place des comités scientifique et d'éthique.

La pose de la première pierre (dont les travaux devraient être achevés fin 2019) a eu lieu le 4 juin 2018 à Dax.

Initiée il y a cinq ans par Henri Emmanuelli et portée depuis par le Conseil départemental des Landes, cette structure, s'inspirant d'une initiative existante aux Pays-Bas, se veut un modèle novateur en matière d'accompagnement et de soins en direction des personnes atteintes de cette maladie.

Rétrospective de l'année 2018 en vidéos :

@ Reportage XLTV :

- Fouilles préventives sur le site du futur Village Landais Alzheimer
- La première pierre du Village Landais Alzheimer a été posée le 4 juin 2018
- Village Landais Alzheimer
- Cérémonie de la pose de la première pierre du Village Landais Alzheimer à Dax
- Une délégation danoise au Village Landais Alzheimer

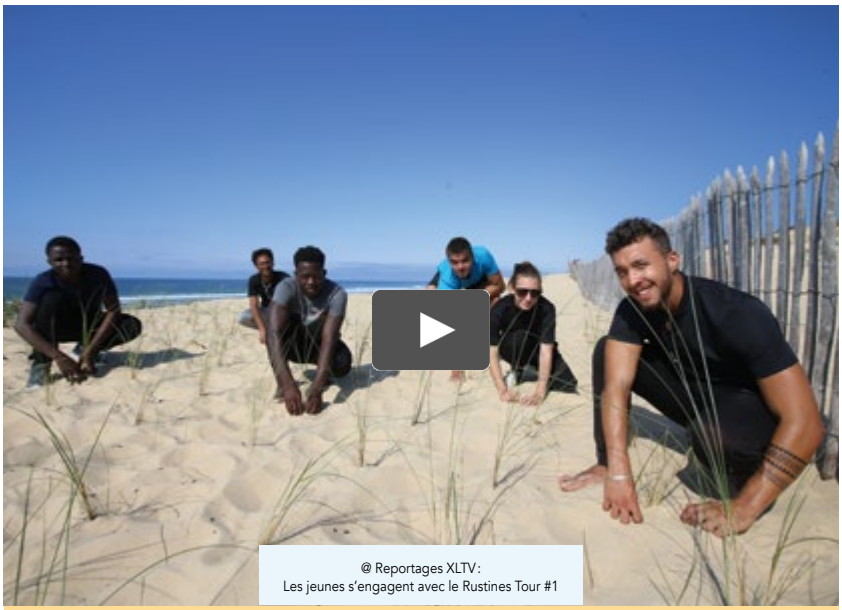

@ Reportages XLTV :
Les jeunes s'engagent avec le Rustines Tour #1

RUSTINES TOUR #1 : EN ROUTE POUR DÉCOUVRIR L'ÉCO-CITOYENNETÉ AVEC LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DES LANDES

Du 26 au 29 septembre 2018, quinze jeunes suivis par les éducateurs du service de Prévention spécialisée du Département des Landes ont sillonné les Landes à vélo lors d'une action collective sur les thèmes de la solidarité et de l'écologie : le Rustines tour #1.

Entre Saint-Pierre-du-Mont et Labenne, le groupe a évolué sur les pistes cyclables et voies vertes départementales pour atteindre les différentes étapes communales. Ces étapes ont donné lieu à des mini chantiers écocitoyens (plantation d'oyats sur les dunes, rencontre avec des garde-pêches, nettoyage d'un lac en kayak, relais sportif).

L'objectif du Rustines tour #1 est de fédérer, en s'appuyant sur une activité sportive, un groupe de jeunes en rupture sociale, de le sensibiliser aux valeurs citoyennes, écologiques et solidaires et de l'amener au dépassement de soi et à la valorisation personnelle.

La préparation, la réalisation et l'organisation de ce séjour itinérant à vélo ont été élaborées par l'équipe Prévention spécialisée ainsi que les jeunes, en collaboration avec les services communaux des villes traversées.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE À LA SUITE DES INTEMPÉRIES DE 2018

De décembre 2017 à mai 2018, les relevés pluviométriques sur les stations météorologiques landaises de Mont-de-Marsan et Dax (643 mm et 892 mm) ont respectivement dépassé de 29 % et 40 % la moyenne établie sur 50 ans entre 1966 et 2015.

À ce constat, entre fin mai et mi-juin, le département des Landes a connu des intempéries exceptionnelles (pluie, inondation, crues) impactant le réseau routier des Landes (fermeture de routes, effondrement de chaussées…), des bâtiments comme en particulier le collège de Saint-Vincent-de-Tyrosse et provoquant également d'importants dégâts dans le domaine de l'agriculture et sur le bassin de l'Adour et ses affluents.

Sur proposition du Président Xavier Fortinon, l'Assemblée départementale a voté 1,50 M€ de crédits supplémentaires le 22 juin 2018 pour faire face aux conséquences des intempéries, enveloppe affectée à la réparation du réseau routier départemental et au soutien des collectivités et agriculteurs impactés.

En effet, une soixantaine de routes départementales ont été touchées : fossés routiers détruits à reconstituer, effondrements ponctuels de talus et glissements de terrain à reprendre et consolider, affaissements de chaussées à réparer et ouvrages hydrauliques à refaire.

Ces intempéries ont également touché les biens communaux et communautaires non assurables. Le Département a accompagné les communes et les Établissements publics de coopération intercommunale pour remettre en état les chaussées endommagées, les chemins de halage et contribuer aux travaux d'urgence de gestion raisonnée des embâcles, de désencombrement et de protection de berges.

Les fortes précipitations au printemps 2018 et les inondations induites ont également endommagé les productions végétales, entraînant de lourdes répercussions sur les élevages d'herbivores et de granivores et sur le revenu des producteurs.

Il n'est pas sans rappeler que ces évènements climatiques ont eu des incidences directes sur l'état du littoral. Devant l'importance des apports de déchets sur les plages landaises, inédits depuis 1991 à cette période de l'année, un dispositif technique a été mis en place entre le Syndicat mixte du littoral landais et les communes afin que les secteurs soient libérés des éléments les plus volumineux et la fréquentation des estivants rendue possible dès la fin du mois de juin.

Au regard de ces évènements climatiques occasionnant des dégâts dans le département, l'État a été sollicité par les élus départementaux, le 14 juin 2018, au titre de la mobilisation de l'aide aux collectivités pour la réparation des dégâts causés.

63 communes landaises ont ainsi été reconnues en état de catastrophe naturelle.

D'autre part, des pluies violentes et des inondations dans le département de l'Aude le 15 octobre ont provoqué le décès de plusieurs personnes et de nombreux dégâts matériels (infrastructures, bâtiments publics, voiries, habitations, activités économiques). Devant l'ampleur des dommages subis par la population de ce département, le Département des Landes s'est associé à l'élan de solidarité nationale, en adoptant le principe d'une contribution de 25 000 € versée au Département de l'Aude.

REVITALISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES BOURGS

La revitalisation des centres bourgs et centres-villes constitue aujourd'hui une préoccupation majeure des collectivités.

Le Département de par sa compétence « solidarité territoriale » réaffirmée par la loi NOTRe se doit d'être un acteur majeur dans le soutien aux communes confrontées à cette problématique qui met à mal le maillage équilibré des territoires.

En 2018, le Conseil départemental a ainsi accompagné financièrement les premières communes engagées dans la réalisation de plans de référence, documents prospectifs se composant d'un diagnostic décrivant les symptômes de la dévitalisation, proposant une stratégie et un programme d'actions pluriannuel reposant sur l'ensemble des thématiques intéressant la vie urbaine : l'habitat et le logement, le commerce et les services, le cadre de vie et les espaces publics en lien avec les mobilités ainsi que les équipements à destination de la population.

Cinq communes ont ainsi bénéficié de l'aide départementale en 2018 pour un montant de 31 574 €.

Par ailleurs, le Département a soutenu, à hauteur de 269 989 €, 4 projets de réhabilitation des espaces publics issus de ces démarches prospectives.

Parallèlement, durant l'année 2018, une réflexion a été menée avec l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques intéressés par ces enjeux. Elle débouchera en 2019 sur un programme départemental renforcé en faveur de la revitalisation des communes landaises ayant cette fonction essentielle de centralité.

LE TRÈS HAUT DÉBIT

Le territoire landais offre un accès disparate au Très Haut Débit (THD) par la fibre, des services à la population et aux entreprises.

L'accessibilité des publics aux différents services numériques (THD et usages) est déficitaire sur les zones du département les plus rurales. Les initiatives privées pour améliorer les accès au THD se concentrent uniquement sur les deux principales agglomérations.

Un Réseau d'Initiative Public (RIP) permet de répondre à l'ensemble des enjeux autour du THD sur tout le département. Un Programme d'aménagement numérique a ainsi fixé deux objectifs réalistes à l'horizon de 2025 :

- réaliser la transition vers la fibre optique pour 70 % des Landais,
- permettre à plus de 80 % des foyers, entreprises et établissements publics (locaux) d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s.

Un budget global de 176 millions d'euros sur 10 ans, dont 40 millions d'euros du Département permettent d'aboutir à un programme de déploiement entre 2017 et 2026.

1re phase de travaux (2017-2021)

- réalisation en totalité de la montée en débit : 10 000 foyers et entreprises concernés sur 54 communes ;
- déploiement du réseau optique pour 90 000 locaux sur 89 communes ;
- aide satellitaire dimensionnée pour 11 000 bénéficiaires sur le département.

2e phase de travaux (2022-2026)

- finalisation du déploiement du réseau optique pour 63 000 locaux sur 52 communes.

@ Reportage XLTV : Déploiement de la fibre optique : Ychoux, première étape du schéma départemental

LE SAVIEZ-VOUS ?

Déploiement de la fibre optique : Ychoux, première étape du schéma départemental

En 2018, ont été installés à Ychoux 1 400 prises optiques et un Nœud de Raccordement Optique (NRO). Ensuite, un second NRO a été installé à Saint-Geours-de-Maremne et un troisième à Aire-sur-l'Adour.
Par ailleurs, 13 communes (2 125 locaux) ont bénéficié de travaux pour une montée en débit (ADSL). Ces 13 communes viennent s'ajouter aux 41 autres (7 875 foyers et entreprises) déjà bénéficiaires de cette montée en débit, effectuée entre 2016 et 2017. Cela représente désormais 10 000 prises.
54 communes ont bénéficié d'une montée en débit (ADSL).

Investissement massif dans les collèges pour le confort des élèves

En plus du lancement des opérations pour le futur collège de Angresse, le Département conduit d'importants chantiers de restructuration et d'extension des établissements existants :

- restructuration intégrale à Capbreton (15 M€),
- restructuration à Grenade-sur-l'Adour (4 M€), Linxe (3,55 M€), Cel le Gaucher à Mont-de-Marsan (4 M€), Rion-des-Landes (0,5 M€), Saint-Pierre-du-Mont (4 M€), Saint-Sever (4,2 M€) et Villeneuve-de-Marsan (7,5 M€).

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

DES PRÊTS POUR LES EXCLUS DU SYSTÈME BANCAIRE

Les personnes dans le besoin peuvent obtenir un prêt, grâce à l'Udaf des Landes devenue plate-forme départementale pour le microcrédit personnel.

Ces prêts réservés aux personnes exclues du système bancaire classique en raison d'une solvabilité trop faible et pour qui les mécanismes d'aides sociales ne sont pas suffisants, varient en 2017 et 2018 de 300 à 3 000 €. En 2017, le crédit moyen est de 2 400 € pour des mensualités de 83 €, assurant l'acquisition de biens ou services à des Landais de tous âges (66 % de personnes isolées, surtout des femmes).

En 2018, 190 demandes ont été traitées et 42 foyers ont été bénéficiaires. Pour 2017, 75 foyers ont pu en bénéficier, soit 7 fois plus qu'en 2015. Les deux conventions signées le 23 janvier entre l'Union départementale des associations familiales, le Département et la Caisse des dépôts (CDC) instituant l'Udaf en plate-forme départementale pour l'instruction du microcrédit personnel, devraient aider à répondre aux besoins de davantage de personnes.

Les assistantes sociales du Département ont été informées de cette action afin de pouvoir mieux orienter les usagers. La procédure unique doit permettre un meilleur accès aux microcrédits personnels pour un service plus efficace. Le président du Conseil départemental Xavier Fortinon a salué une réponse louable qui témoigne d'une situation préoccupante pour certains de nos concitoyens. La CDC subventionne la plate-forme à hauteur de 10 000 €. Le Fonds social européen est également mobilisé via une intervention de 25 000 €, soit un cofinancement de 39 %. Une pierre de plus dans la lutte contre la précarité.

@ Reportage XLTV : L'UDAF des Landes crée la plateforme départementale du microcrédit personnel

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER

- l'épanouissement de tous les êtres humains : lieu d'accueil qui cherche à améliorer le bien-être des patients et lieu ressource pour l'ensemble des acteurs médico-sociaux ainsi que pour les aidants ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : implication des acteurs du territoire pour construire le projet ;
- la transition vers une économie circulaire : développement de partenariats locaux, nationaux ou internationaux ;
- la lutte contre le changement climatique : démarche haute qualité environnementale ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : intégration paysagère du Village.

RUSTINES TOUR #1 : EN ROUTE POUR DÉCOUVRIR L'ÉCOCITOYENNETÉ AVEC LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DES LANDES

- l'épanouissement de tous les êtres humains : fédération d'un groupe de jeunes en rupture sociale autour de valeurs communes et d'activités citoyennes ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : cohésion d'un groupe autour d'actions de mini-chantiers ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : sensibilisation à la préservation de l'environnement.

SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE À LA SUITE DES INTEMPÉRIES DE 2018

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : mobilisation du Département en faveur des collectivités landaises, des agriculteurs impactés, de l'environnement et pour le rétablissement du réseau routier départemental.

REVITALISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES BOURGS

- l'épanouissement de tous les êtres humains : aménagement en faveur de la qualité du cadre de vie ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : soutien aux communes confrontées à cette problématique qui met à mal le maillage équilibré des territoires ;
- la transition vers une économie circulaire : valorisation du tissu économique local ;
- la lutte contre le changement climatique : prise en compte de la thématique mobilité.

LE TRÈS HAUT DÉBIT

- l'épanouissement de tous les êtres humains : accès équitable des publics aux différents services numériques ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : mobilisation des pouvoirs publics pour la réduction de la fracture numérique sur le territoire.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Promotion de l'économie solidaire
- Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- Actions visant la modification des comportements de consommation
- Développement d'une politique d'achats responsables

"Nous amplifions notre soutien aux structures coopératives et aux initiatives locales, qui favorisent l'innovation sociale et la création d'emplois non délocalisables. Nous souhaitons l'émergence de tiers lieux par un accompagnement au plus près des territoires. Il s'agit de mettre en avant ces espaces innovants qui revitalisent les zones rurales. Un café associatif par exemple qui se développe dans une commune est un outil de développement. Notre objectif est de coordonner toutes ces actions de bénévolat et de financement participatif autour d'une plateforme dans un esprit de mutualisation et d'échanges. L'ESS doit être valorisée auprès des plus jeunes afin de promouvoir une nouvelle idée du partage et de la solidarité."

Sylvie Bergeroo, Conseillère départementale

TÉMOIGNAGE

UN SOUTIEN IMPORTANT À L'AGRICULTURE

« Pendant les deux crises aviaires, comme tout le monde, on a dû tout arrêter, ça nous a énormément pénalisés. Le Département, nous en avons eu bien besoin. Je n'ai pas été aidé pour la biosécurité parce que j'avais déjà pris les devants avec des bâtiments modernes sur mon exploitation de Poyartin. En revanche, on a beaucoup apprécié, durant les vides sanitaires, l'aide complémentaire à l'activité partielle de notre salariée. En 2018, on devrait enfin retrouver un niveau de trésorerie correct, c'est en travaillant qu'on remonte la pente. En tout cas, nous sommes optimistes : nous vendons aussi en direct à la ferme maintenant, il faut se battre. Le Département nous soutient aussi via la CUMA pour mettre en commun le matériel agricole. Et croyez-moi, notre fils de 10 ans, ici il ne sera pas découragé s'il veut prendre la suite ! »

Franck Saint-Jean, éleveur de volailles et gaveur de canards

OBJECTIFS 100 % LOCAL ZÉRO GASPI

Le Département des Landes encourage l'approvisionnement local et la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective au travers de deux démarches complémentaires : Agrilocal40 et L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert.

À la croisée de ces deux dispositifs, pour la première année, le Conseil départemental a mis en place l'action « Objectifs 100 % local zéro gaspi » afin de sensibiliser les collégiens à l'origine des produits consommés et au savoir-faire local grâce à des visites chez des producteurs et des entreprises du territoire. Cette action s'est déroulée durant trois temps dans l'année : la Semaine du goût (du 8 au 14 octobre), la Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire (16 octobre) et la Semaine européenne de réduction des déchets (du 17 au 25 novembre).12 collèges inscrits dans la démarche L'Eco-Tribu se sont portés volontaires pour participer à « Objectifs 100 % local zéro gaspi » et relever le défi de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Après cette action de sensibilisation, un défi « Zéro gaspi » a été proposé aux élèves qui ont dégusté un repas 100 % Agrilocal40 et réalisé le tri et la pesée de leurs biodéchets pour quantifier le gaspillage alimentaire à l'issue du repas.

Rétrospective de l'année 2018 : @ Reportage XLTV :
Le chantier de l'Agrocampus avance sur le technopôle Agrolandes

AGROLANDES, UN PROJET ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

Dédié à l'agriculture et aux agro-industries, Agrolandes est un technopôle implanté sur la commune de Haut-Mauco.

« De la ferme du futur aux nouveaux produits du territoire », l'ambition d'Agrolandes est de voir émerger de nouvelles filières de production et de valorisation, et de mettre en place de nouveaux services aux entreprises dans les domaines de l'agro-industrie, de la bioénergie ou de la chimie verte.

La stratégie de développement du technopôle Agrolandes repose sur trois axes de travail principaux, identifiés après une analyse croisée des marchés et des technologies en développement sur les filières agricoles et agro-industrielles :

- l'agriculture numérique,
- la valorisation des Coproduits et la réutilisation des eaux usées (REUSE) et des effluents de production,
- la biosécurité (via le Cluster Biosécurité).

Le technopôle Agrolandes s'organisera de la façon suivante :

- un Agrocampus de 1 600 m² (siège social d'Agrolandes et pépinière d'entreprises),
- un parc d'activités de 80 ha, à terme.

Depuis décembre 2017, l'Agrocampus est en construction. Vitrine du parc d'activités et du Technopôle, ce bâtiment ouvrira au second semestre 2019. Les autorisations d'urbanisme et environnementales sont obtenues pour l'aménagement de la première tranche de la zone d'activité économique d'une surface de 20 hectares. Cet espace accueillera les premières implantations d'entreprises mais permettra également le déploiement de pilotes industriels en lien avec les axes de développement du projet Agrolandes.

Les projets en cours :

Des groupes de travail (8 thèmes : agriculture numérique, valorisation des matières…) ont vu le jour avec les entreprises du GIE Agrolandes Entreprises (35 entreprises) et répondent aux trois axes de développement du GIP Agrolandes. Tous les projets de développement se font au bénéfice d'un groupement d'entreprises, d'un territoire ou d'une filière et jamais pour le compte individuel d'une entreprise. Des projets découlent de ces groupes de travail dont par exemple, la valorisation des jus d'ensilage de maïs, la valorisation des peaux et des viscères de poissons, une étude territoriale sur la réutilisation des eaux de process, l'organisation de la journée « Agrolandes Entreprises », un travail sur les alternatives à l'utilisation des produits biocides dans la filière « Palmipèdes/Volailles »…

Le Cluster Biosécurité qui a pour vocation de prévenir des risques sanitaires en fédérant les différents porteurs d'enjeux dans les filières avicoles, est animé par le GIP Agrolandes. Créé en 2017, il a porté et développé deux projets importants en 2017 et 2018 (avec le soutien des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) :

- Analyse des dangers dans la filière avicole : identifier l'ensemble des points sensibles/critiques sur l'ensemble de la filière afin d'établir un plan d'actions à moyen-long termes,
- Cartogip : création d'une plateforme professionnelle collaborative de traçabilité de la filière avicole en passant par l'outil Cartogip, véritable outil d'aide à la décision en cas de crise.

@ Reportage XLTV : Éducation et transition : les Landes des possibles

4E ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, « ÉDUCATION ET TRANSITION : LES LANDES DES POSSIBLES »

Comment l'éducation à l'environnement peut-elle accompagner les transitions écologiques, énergétiques et solidaires dans les territoires ?

Cette question a été au cœur des échanges organisés dans tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine à l'occasion des Assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Les Assises territoriales ont été organisées dans les Landes le 12 décembre 2018 à Tartas à l'initiative de l'écolieu Jeanot, Graine de Forêt, l'Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable, le Département des Landes, les Francas des Landes, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Seignanx-Adour et le club micro Saint-Pierre.

L'objectif de ces assises était de :

- partager une vision des enjeux de l'éducation à l'environnement en Nouvelle-Aquitaine en créant du lien entre les acteurs de l'EEDD et les acteurs de la transition sociétale,
- envisager des actions communes,
- porter à connaissance du grand public les initiatives landaises en matière de transition.

En présence de Marie-France Barrier (réalisatrice du film « Le champ des possibles », diffusé en clôture de la journée) en tant que « grand témoin » pendant les Assises, les acteurs de terrain se sont retrouvés le matin autour d'ateliers de réflexion (Comment susciter le changement durablement ? Comment initier des dynamiques collectives autour de la transition ?) avant de laisser place à la découverte par le grand public de stands d'information et tables rondes sur les thématiques suivantes :

- privilégier une alimentation locale et écoresponsable,
- faire de nos déchets des ressources,
- encourager la maîtrise de l'énergie et la mobilité douce,
- développer des initiatives autour du partage et de la solidarité.

L'ambition de cette journée a été d'échanger et de construire ensemble des solutions aux problématiques rencontrées afin de donner aux individus les moyens de modifier leur manière de penser et d'agir en faveur d'un avenir durable afin de vivre ensemble dans le respect de l'humain et de son environnement.

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

PARTAGE ET MUTUALISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE

Se regrouper pour organiser le travail et l'entraide, tel est le principe des Coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA), un pan méconnu de l'Économie sociale et solidaire.

Nées après-guerre pour relever le défi de l'autosuffisance alimentaire et du développement industriel en libérant des bras, les CUMA sont aussi un véritable lieu de vie et de lien social : il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'il existe parfois une corrélation forte entre la présence de CUMA dynamiques sur un territoire et des installations d'agriculteurs.

Par exemple, la CUMA de Toulouzette, qui fête ses 60 ans, regroupe une soixantaine d'adhérents et autant de machines à disposition (moissonneuse-batteuse, herse, déchaumeuse, matériel de fertilisation, transport de palmipèdes…).

Le but est d'amortir plus facilement les outils pour avoir un prix de revient raisonnable tout en rendant service aux adhérents, en mutualisant les coûts dans un esprit d'entraide et de solidarité.

Le coût est évalué outil par outil et selon le volume de travail effectué par chacun, selon des calculs très précis. Ainsi par exemple, un tracteur charrue dont la valeur neuve se situe autour de 84 000 €, sera facturé, hors charges fixes, autour de 23 € l'heure à l'adhérent, avec l'assurance d'un matériel moderne en état, régulièrement contrôlé par le salarié de la coopérative.

Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques, 11 000 agriculteurs adhérents et 590 salariés permanents ou saisonniers sont répartis dans 404 CUMA, selon la Fédération locale.

Au total, sur ce territoire, les CUMA pèsent 21 M€ de chiffre d'affaires et 11 M€ d'investissement annuel moyen.

Une CUMA moyenne regroupe environ 27 adhérents, 20 matériels pour 51 000 € de chiffre d'affaires.

Le Département soutient les investissements réalisés par les coopératives afin d'améliorer la transformation et la commercialisation des produits agricoles et de contribuer ainsi à une meilleure valorisation de ces derniers.

▸ **Plus d'informations : bearn-landes-paysbasque.cuma.fr**

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

OBJECTIFS 100 % LOCAL ZÉRO GASPI

- l'épanouissement de tous les êtres humains : sensibiliser les collégiens sur l'origine des produits consommés et le savoir-faire local ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : rencontres entre collégiens, producteurs et entreprises du territoire ;
- la transition vers une économie circulaire : fédérer les acteurs du réseau local ;
- la lutte contre le changement climatique : valorisation des circuits courts ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : limiter le gaspillage alimentaire et la production de déchets organiques.

AGROLANDES, UN PROJET ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : création d'emplois ;
- la transition vers une économie circulaire : valorisation de filières locales agroalimentaires ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : valorisation des coproduits et la réutilisation des eaux usées (REUSE) et des effluents de production.

4E ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, « ÉDUCATION ET TRANSITION : LES LANDES DES POSSIBLES »

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : structuration d'un réseau d'acteurs locaux ;
- la transition vers une économie circulaire : partage d'expériences en lien avec l'économie circulaire ;
- la lutte contre le changement climatique : partage d'expériences en lien avec la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : sensibilisation aux thématiques environnementales.

DANG
EROSION D
Risque d'effo

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 4

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Plan climat-air-énergie territorial
- Promotion des énergies renouvelables
- Maîtrise des consommations et de la demande en énergie
- Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre

"Nous plaçons désormais parmi nos priorités la protection du littoral, et notamment la lutte contre l'érosion du trait de côte. Ces actions représentent un quart du budget environnement. Aux côtés des collectivités territoriales et du GIP Littoral, nous portons et accompagnons le nettoyage différencié des plages, la collecte et la valorisation des déchets, l'assainissement des stations balnéaires et l'entretien des lacs côtiers. S'ajoute notre engagement financier concernant les stratégies de gestion de la bande côtière, la surveillance et l'anticipation de l'érosion, la prise en compte du risque dans l'urbanisme, la relocalisation des activités et des biens, et enfin la gestion des ouvrages de protection."

Dominique Degos, Vice-Présidente du Conseil départemental des Landes

TÉMOIGNAGE

DES PISTES CYCLABLES BIEN ENTRETENUES ET VARIÉES

Le Département s'est engagé dans une politique d'aide au développement de ces aménagements devant l'engouement pour ce mode de déplacement propre.
« Je suis dans un petit club de VTT à Gaujacq, on organise des randonnées chaque année sur les sentiers et les routes balisées ; tous les chemins sont bien répertoriés, pas besoin de GPS, c'est simple ! Les pistes sont également très bien entretenues, ça permet à tous, avec les enfants aussi, de faire de belles balades, de la côte à la Chalosse. Les possibilités de rouler sont de plus en plus nombreuses et c'est très bien ! ».

Hervé Gaillacq, cycliste

UN FINANCEMENT DES INITIATIVES LOCALES POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE

L'élévation du niveau des océans et l'augmentation des fréquences des évènements tempétueux majeurs (et notamment la tempête Xynthia), dus en grande partie au changement climatique, ont suscité à divers niveaux des réflexions sur les modalités de gestion intégrée des traits de côte en France.

Ainsi l'État français a promulgué en mars 2012 sa stratégie nationale de gestion de la bande côtière. Au niveau régional, le GIP Littoral aquitain avait anticipé les directives nationales et avait lancé une réflexion qui a abouti à l'adoption d'une stratégie régionale en octobre 2012.

Cette stratégie régionale avait ensuite vocation à être déclinée sur les territoires où les risques de recul sont importants. S'appuyant sur le travail prospectif d'évolution du trait de côte conduit par l'Observatoire de la côte Aquitaine, cette stratégie régionale précise également les sites dits prioritaires sur lesquels des déclinaisons locales devraient être engagées. Les trois territoires landais (Biscarrosse, Mimizan, Hossegor-Capbreton-Labenne) identifiés comme prioritaires se sont engagés dans des démarches de définition de leurs stratégies locales de gestion de la bande côtière. Elles ont été élaborées par les maîtres d'ouvrage locaux (communes ou communautés de communes) sous l'égide de comités de pilotage propres à chaque territoire, et ont été validées par un Comité régional de suivi. Devant les enjeux identifiés, les solutions proposées sont préférentiellement axées sur des actions d'amélioration des connaissances, d'éducation à la culture du risque, de rechargement en sédiments, de confortement des ouvrages de stabilisation existants en excluant à ce jour la construction d'ouvrages artificialisant nouveaux, de lancement d'études prospectives, de relocalisation de biens.

Le Département des Landes a adopté en 2018 un dispositif d'accompagnement financier des principales actions prévues par les stratégies locales. L'année 2019 devrait voir la mise en œuvre des premières actions opérationnelles.

LE SCHÉMA CYCLABLE 2018-2027

Le Département et les territoires souhaitent valoriser les atouts « nature et mobilité douce » et du vélo au quotidien dans les Landes en s'inscrivant dans une vraie culture du vélo. Le réseau cyclable landais compte aujourd'hui 2 968 km d'itinéraires cyclables, variés et ouverts à tous (dont 115 km de voies vertes départementales) et une offre de 29 circuits cyclotouristiques.

Dans ce contexte porteur, le Département a validé son nouveau Schéma départemental cyclable 2018-2027. Ces orientations vont notamment dans le sens d'un maillage fin du territoire et de l'utilisation du vélo comme mode de transport.

L'axe structurant majeur qu'est la Scandibérique (qui relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne) offre depuis l'été 2018 un itinéraire de référence dans sa partie landaise à tous les cyclistes et ce sur 194 km (compris la traversée d'une section gersoise sur 8 km) en empruntant 54 km de pistes cyclables et près de 140 km de petites routes départementales.

En complément, la dynamique touristique est confortée par une large offre de services (restauration, hébergements, visites) réunissant au 1er janvier 2019, 40 professionnels du tourisme labellisés « Accueil Vélo ».

@ Reportage CDT 40 :
« Inauguration de la Scandibérique »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Partenariat avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Landes

Association départementale chargée de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE des Landes a été créé en 1981 à l'initiative du Département des Landes dans le cadre de la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Outil de diagnostic et d'aide à la décision auprès des collectivités publiques, des professionnels, des associations et des particuliers, le CAUE assure également des missions de formation et de sensibilisation (expositions, publications, colloques, journées d'étude…) sur les thématiques relevant de sa compétence et dans le cadre de son agrément à la formation des élus. De façon à mettre en œuvre une approche croisée et coordonnée des missions de service public par le CAUE et le Département, une convention d'objectifs partenariale pluriannuelle a été reconduite pour la période 2018–2020 en termes de connaissance des territoires et information, sensibilisation des publics, conseil aux collectivités et à leurs groupements, conseil aux particuliers.

Le Département anticipe l'entrée en vigueur de la réglementation interdisant l'utilisation de vaisselle jetable

Dans la continuité des actions menées par le Département depuis 2005 pour la prévention des déchets (économie de papier, gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, labellisation de l'imprimerie départementale, gestion des déchets des routes, lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges…), un gobelet de bureau réutilisable et recyclable a été distribué fin 2018 aux agents de la collectivité. Cela doit permettre de diminuer la production de déchets de gobelets jetables et non recyclables et répond à la réglementation qui entrera en vigueur en 2020 interdisant l'utilisation de vaisselle en plastique non recyclable.

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis 2018, 92 bornes de recharge pour véhicules électriques sont installées et exploitées par le SYDEC (Syndicat départemental d'équipement des communes des Landes) sur le territoire du département des Landes : 45 bornes rapides avec stockage (près de 30 minutes de charge) et 47 bornes accélérées (de 1 h 30 à 8 h de charge). Ces durées permettent de parcourir 150 km en autonomie.

Ces bornes sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicule électrique.Une subvention de 349 777 € a été allouée par le Département au SYDEC pour un montant total de l'opération de 1 748 886 € HT.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2015-2020 du Département au titre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements. Depuis leur mise en service, plus de 2 400 sessions de charge ont été réalisées sur l'ensemble des bornes.

▸ Plus d'informations : sydec40.fr (rubrique Espace Energies) et mobive.fr.

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

UN FINANCEMENT DES INITIATIVES LOCALES POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION CÔTIÈRE

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : dispositif d'accompagnement financier des principales actions prévues par les stratégies locales ;
- la lutte contre le changement climatique : adaptation et anticipation aux effets du changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : protection des milieux face aux effets du changement climatique.

LE SCHÉMA CYCLABLE 2018-2027

- l'épanouissement de tous les êtres humains : promotion des pratiques sportives et de loisirs ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : partenariat entre les acteurs locaux ;
- la lutte contre le changement climatique : promotion de la mobilité douce.

IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : accompagner la transition énergétique des territoires ;
- la lutte contre le changement climatique : réduire les émissions de gaz à effet de serre générés par les véhicules.

TESTER SON PROJET D'INSTALLATION MARAÎCHÈRE DANS LES LANDES

Le premier Espaces tests agricoles (Etal40) est en cours de déploiement sur la commune de Magescq en partenariat avec des acteurs départementaux de la filière (Chambre d'agriculture, Envoléa, Fédération départementale des CUMA640, CIVAM Bio des Landes, l'Association landaise pour la promotion de l'agriculture durable et l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole), afin de :

- favoriser l'installation de maraîchers,
- augmenter la production maraîchère biologique sur le département,
- favoriser un approvisionnement alimentaire de proximité et de saison,
- maintenir son soutien auprès des petites et moyennes exploitations.

6,07 hectares de surfaces cultivables sont mis à disposition par la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (3,07 ha) et un agriculteur mimizannais (3 ha).

À l'heure actuelle, les entrepreneurs à l'essai bénéficieront du dispositif afin de renforcer leurs compétences agricoles et entrepreneuriales, expérimenter la faisabilité technique et économique de leur projet d'installation, développer le travail en commun ainsi que vérifier l'adéquation entre leur projet professionnel et projet de vie.

À travers l'ETAL40, chacun bénéficie d'un accompagnement technique, juridique et administratif pour tester, conforter et valider son projet d'installation de manière responsable et autonome, et ce pendant 3 ans maximum.

@ Reportage XLTV : « Au pré de la ferme » : à la rencontre des producteurs d'agrilocal40.com

5 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX, DES RESSOURCES

AINSI QUE LA SAUVEGARDE DES SERVICES QU'ILS FOURNISSENT ET DES USAGES QUI S'Y RATTACHENT

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Lutte contre les pollutions des milieux
- Méthodes agronomiques et systèmes de production durables
- Accès pour tous à un environnement de qualité

"Un programme et des engagements pour 10 ans : c'est le nouveau Schéma départemental « Nature 40 » 2018-2027. Il constitue un virage fondateur et essentiel pour l'avenir de nos milieux naturels et le rôle majeur de la biodiversité. Co-élaboré avec les collectivités, les associations et les milieux scientifiques, ce texte met en avant la protection et la bonne gestion des espaces naturels, comme les lagunes, les rivières, les marais ou encore le nettoyage des 106 km côtiers sur le littoral. À l'image du Marais d'Orx ou de la réserve naturelle d'Arjuzanx, il ne s'agit pas de sanctuariser des sites, mais de les rendre accessibles au public dans le respect de l'environnement."

Jean-Luc Delpuech, Vice-Président du Conseil départemental des Landes

TÉMOIGNAGE

PARTICIPANT AU DISPOSITIF ECO TRIBU : MON COLLÈGE PASSE AU VERT

« On incite les élèves à venir avec leurs stylos qui ne fonctionnent plus et à les mettre soit dans le bac dans la classe soit au foyer plutôt que les jeter. On va les mettre directement après au recyclage pour les faire récupérer. Ce n'est vraiment pas compliqué ! ».

Quentin, élève de collège

CHANTIERS CITOYENS ET OPÉRATION « J'AIME MA PLAGE »

Les deux opérations liées à la préservation du littoral ont été reconduites en 2018 en partenariat avec les communes du littoral.

20 chantiers citoyens ont réuni sur les plages landaises 2256 personnes (grand public et scolaires) pour nettoyer manuellement les zones sensibles (pied de dune et arrière-dune) en complément du nettoyage effectué tout au long de l'année par le Syndicat mixte du littoral landais.

En 2018, l'Office national des forêts a encadré des chantiers de nettoyage d'arrière-dune et de travaux de plantation ou de couverture de la dune. Les 4 premiers chantiers de couverture de dune se sont déroulés en février 2019 avec le collège de Mimizan.

@ Reportage XLTV : Chantiers citoyens 2018 : ensemble pour le littoral landais !

Pendant l'été, 3 jeunes ambassadeurs du Département, sous la bannière « J'aime ma plage », ont sillonné la côte pour sensibiliser les estivants à la propreté des plages en distribuant cendriers, pochettes de sacs-poubelles et plaquettes d'information.

BILAN 2011-2018 DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES LAGUNES

Le programme départemental en faveur des lagunes des Landes, lancé en 2011 dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Adour-Garonne a été pérennisé et conforté sur la période 2014-2018.

Face au constat de dégradation de l'état de conservation des lagunes landaises au cours des 30 dernières années, l'objectif du programme est la pérennisation des lagunes présentes sur le territoire forestier landais.

Une convention partenariale signée en 2012 formalise l'adhésion aux objectifs et la participation des différents acteurs de la forêt landaise. Ce partenariat a permis de toucher le public cible et d'engager une dynamique de territoire forte.

Depuis le lancement du programme animé et coordonné par le Département, nombreux sont les propriétaires qui ont adhéré au projet. Fin 2018, 38 lagunes situées en forêt privée sont intégrées au programme et les propriétaires et gestionnaires ont régulièrement sollicité le Département pour bénéficier d'un accompagnement.

Par ailleurs, grâce en partie au concours de l'Office national des forêts, partenaire de gestion des forêts communales, le programme compte 27 lagunes communales, soit un total de 65 lagunes qui bénéficient de l'expertise écologique des techniciens naturalistes du Département assurant ainsi leur préservation.

Un volet d'information et de sensibilisation permet également l'adhésion des acteurs publics et des citoyens à ces enjeux de territoire.

LE SCHÉMA NATURE 40 2018-2027

Le Schéma Nature 40 adopté à l'occasion du vote du Budget primitif 2018 s'inscrit dans la continuité des actions conduites par le Département depuis de nombreuses années, mais propose aussi de nouvelles orientations stratégiques pour les 10 ans à venir (2018-2027) en matière de biodiversité des territoires. Suite au travail d'évaluation des actions du premier Schéma départemental des Espaces naturels sensibles (ENS) en 2009 et de l'état des connaissances naturalistes (2016), une large concertation des partenaires techniques et financiers du Département a été conduite en 2017 pour cibler les enjeux et définir un nouveau cadre d'intervention. Cette analyse a permis entre autres de souligner la forte imbrication des politiques environnementales conduites jusqu'à présent, les schémas rivières et les actions en faveur du littoral étant complémentaires du volet biodiversité, qui constituait le premier Schéma ENS. Ces trois thématiques de la politique environnementale s'adossent toutes à la compétence Espaces naturels sensibles de la collectivité.

Le choix a donc été, pour l'individualiser, d'intituler la nouvelle stratégie en faveur de la biodiversité « Schéma Nature 40 ».

Ce nouveau Schéma reprend les trois axes stratégiques du précédent Schéma dont il consolide les acquis en introduisant les nouveautés suivantes :

› Axe 1 : Conforter un réseau de sites labellisés Nature 40

Cet axe comprend l'acquisition et la gestion des sites départementaux et des sites partenaires. Aux côtés des comités propres à chaque site, est ajoutée une nouvelle instance de gouvernance : la Commission Nature 40, instance départementale consultative (dont la composition a été adoptée par l'Assemblée), qui va regrouper collectivités, associations et experts pouvant se prononcer sur l'opportunité de la labellisation de sites Nature 40 et leurs orientations de gestion.

› Axe 2 : Compléter et valoriser la connaissance de la biodiversité landaise

Le Schéma ENS 2009-2017 a permis de déterminer une liste de 61 espèces particulièrement représentatives de la biodiversité du département. Elles constituent le « Top Nature » et engagent la responsabilité du Département en matière de protection du patrimoine landais. Un programme d'études de la répartition de 10 de ces espèces sera mené pendant la durée du Schéma en partenariat avec les observatoires régionaux. Une cartographie des milieux présentant un fort enjeu sera réalisée pour alimenter les connaissances sur les territoires et initier des programmes locaux de préservation de la biodiversité.

› Axe 3 : Partager la connaissance par l'éducation et la sensibilisation

Afin de favoriser l'appropriation des enjeux départementaux par le grand public, les animations notamment scolaires seront poursuivies. Une plus grande coordination avec l'offre des autres partenaires sera recherchée. De nouveaux outils seront proposés notamment en matière de sciences participatives, pour améliorer la connaissance du patrimoine naturel, impliquer et faire participer le public et aussi pour rendre l'action du Département plus visible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département des Landes met à disposition gracieusement des parcelles de prairies naturelles pour fauche ou pâture auprès d'agriculteurs en activité ou bien des particuliers sans activité agricole via un appel à candidatures.
Onze sites Nature 40 sont concernés sur les communes de Pimbo, Aire-sur-l'Adour, Miramont-Sensacq, Mauries, Geaune, Bordères-et-Lamensans, Renung, Cazères-sur-l'Adour, Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Narrosse, Yzosse et Heugas.
Chaque site faisant l'objet d'un plan de gestion écologique établi pour une durée de 5 ans, chaque candidat retenu s'engage afin que son utilisation des parcelles soit compatible avec les objectifs de préservation du patrimoine naturel du site et, dans certains cas, l'ouverture au public.

UNE MOTION ANTI-GLYPHOSATE EN FORÊT LANDAISE

Au cours de sa réunion du 5 novembre 2018, le Conseil départemental a émis à l'unanimité une motion sur l'arrêt de l'utilisation des phytocides systémiques totaux en forêt dont le glyphosate.

En effet, une technique de destruction d'une partie de la végétation concurrente dans des peuplements résineux ou feuillus fait appel à des produits commerciaux dits « homologués » en forêt, dont la matière active est le glyphosate. Toutefois, son utilisation reste très limitée dans le département.

Des méthodes alternatives d'entretien mécanique des bois et forêts existent et font l'objet de suivis économiques qui confirment leur simplicité de mise en œuvre et leur efficacité.

Ces éléments ont été évoqués par le Département lors de la dernière Assemblée générale du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest et leur Président, Bruno Lafon, a également recommandé aux sylviculteurs « de ne plus jamais utiliser le glyphosate dans le massif des Landes de Gascogne ».

Le grand public est maintenant sensibilisé à cette thématique et est majoritairement opposé à l'utilisation de ce type de produits phytopharmaceutiques totaux. Les collectivités ont adopté depuis le 1er janvier 2018 le « zéro phyto » dans une volonté de préserver le bien-être des populations.

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

RÉHABILITATION DU FOUR À PAIN DE L'ÉTANG DE LAMARQUE

Labellisé site Nature 40, le site de l'étang de Lamarque à Hontanx était autrefois doté d'un moulin pour la fabrication de la farine. Aujourd'hui, une dépendance abritant un four à pain est encore présente, seul vestige de cette activité sur ce site.

Cette bâtisse en très mauvais état a fait l'objet, entre le 21 août et le 20 novembre 2017, d'une restauration (four à pain, charpente, couverture et murs) préconisée dans le plan de gestion écologique du site.

L'année 2018 a été nécessaire pour permettre le séchage des matériaux afin que le four puisse être inauguré en 2019.

La réhabilitation a été confiée à l'association Ardits (marché de prestations de services de qualification et d'insertion professionnelle). L'objet de la prestation d'insertion consistait en des travaux qui ont nécessité l'emploi de 3 à 4 personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi.

Association loi 1901, Ardits est conventionnée Atelier chantier d'insertion et vise à favoriser l'insertion des personnes en difficulté par la rénovation du patrimoine bâti.

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

CHANTIERS CITOYENS ET OPÉRATION « J'AIME MA PLAGE »

- l'épanouissement de tous les êtres humains : participation à une action collective ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : mobilisation citoyenne et solidaire en faveur de l'environnement ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : nettoyage manuel du littoral.

LE SCHÉMA NATURE 40 2018-2027

- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : implication des acteurs du territoire ;
- la lutte contre le changement climatique : outil de préservation des milieux naturels dont notamment les zones humides, véritable puits carbone ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : préservation, protection et restauration des milieux naturels landais.

BILAN 2011-2018 DU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DES LAGUNES

- l'épanouissement de tous les êtres humains : éducation autour d'un thème environnemental ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : partenariat structuré entre les différents acteurs ;
- la lutte contre le changement climatique : protection de milieux puits carbone ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : protection d'un milieu riche en biodiversité.

UNE MOTION ANTI-GLYPHOSATE EN FORÊT LANDAISE

- l'épanouissement de tous les êtres humains : protection de la santé publique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : lutte contre les pollutions.

6 MODALITÉS D'ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE

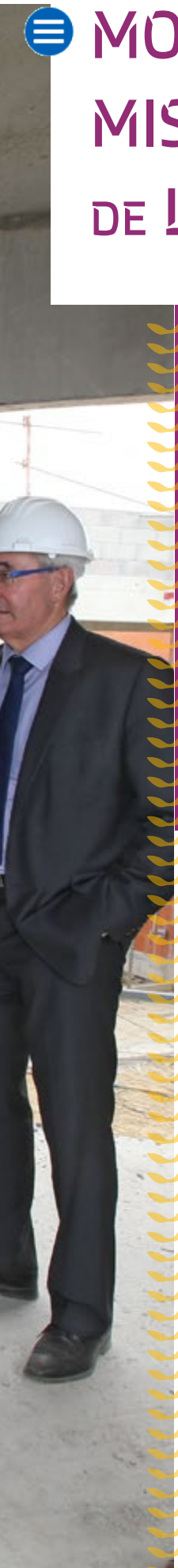

"Nous mobilisons tous les acteurs pour mettre en place ces politiques publiques de manière harmonieuse et cohérente sur la totalité du territoire. Les élus « ambassadeurs » de la politique départementale sont les principaux protagonistes de cette gouvernance partagée. Ainsi, par l'intermédiaire des Rencontres territoriales, les élus départementaux présentent les projets de l'institution sur tout le territoire. Cette présentation transversale et pédagogique permet d'associer les acteurs locaux et les habitants au rendu des politiques publiques mises en place et aux futurs projets. Ces rencontres permettent d'engager une vraie démarche d'échanges avec la population et ainsi pouvoir agir au plus près des préoccupations des landais."

Gabriel Bellocq, Conseiller départemental

L'ACTION DÉPARTEMENTALE

Illustration en vidéos de l'engagement du Département en faveur de l'expérimentation, l'innovation et la modernisation de l'action publique en mobilisant les partenariats, en déployant des moyens et en se questionnant sur les modèles déjà développés.

@ Reportages XLTV :

- Rencontre territoriale XL dans les cantons de Dax 1 et 2 ;
- Rencontre territoriale XL dans le canton Pays Tyrossais ;
- Bien vieillir dans les Landes : Le Département s'engage ;
- 5 ans après son lancement medialandes.fr s'est refait une beauté.

LES PARTENAIRES DÉPARTEMENTAUX

L'action du Département sur le territoire rural des Landes (au 31 décembre 2018, 330 communes dont 158 ont moins de 500 habitants) s'est traduite depuis de nombreuses années par la création d'outils et de ressources mutualisés en matière d'expertises et de conseils.

C'est ainsi que l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI), l'Agence départementale d'aide aux collectivités locales (ADACL), le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ont été créés à l'initiative du Département et permettent à chaque collectivité ou groupement de collectivités adhérent, de bénéficier de services mutualisés d'expertise, d'accompagnement et de conseil dans la gestion quotidienne des affaires publiques et des projets de territoire (finances, marchés publics, appuis juridiques, informatique, dématérialisation, formations des élus et services, bases de données géographiques…).

RENCONTRES TERRITORIALES

Les Rencontres territoriales sont des réunions au cours desquelles les conseillers départementaux vont à la rencontre des acteurs locaux et des citoyens pour expliquer les choix budgétaires, échanger sur les politiques départementales mises en œuvre dans le canton et rendre compte de l'action du Département. Concrètement, elles se traduisent par des visites de terrain caractéristiques de l'activité économique et sociale du territoire.

Mises en œuvre en 2015, les Rencontres territoriales XL ont été conçues pour permettre aux Landaises et aux Landais de mieux s'approprier l'action du Département et de renforcer le dialogue entre élus, acteurs locaux et citoyens.

Les élus de l'exécutif se sont rendus dans les cantons landais afin de rencontrer les entrepreneurs, représentants associatifs, artisans, structures publiques ou agriculteurs qui œuvrent au quotidien au plus près des populations.

Ces rencontres ont également permis de décliner les politiques départementales à l'échelle d'un territoire, en tenant compte des spécificités, problématiques et projets, qu'ils soient économiques, sociaux, éducatifs, urbains, ruraux ou environnementaux.

Les échanges lors des réunions ouvertes au public ont permis d'expliquer le plus simplement possible les actions du Département et de répondre aux questions des élus locaux et des habitants.

Le Conseil départemental a réaffirmé son rôle indispensable d'échelon de proximité : se rendre dans les territoires, comprendre les difficultés ou besoins locaux et agir en faveur de tous les Landaises et Landais. Cette volonté de transparence et de pédagogie est amenée à se poursuivre tout au long du mandat.

En 2018, cinq rencontres territoriales ont ainsi été organisées. Depuis leur lancement en 2015, ce sont près de 2 500 personnes qui ont assisté aux réunions publiques, et plus d'une centaine d'entreprises ou d'associations visitées.

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

RAPPORT AGIR POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SES ACTEURS – STRATÉGIE POUR LES LANDES 2018-2021

La Loi « Économie sociale et solidaire » du 31 juillet 2014 marque la reconnaissance législative « d'un mode d'entreprendre différent » dédié à la satisfaction de besoins communs et à la poursuite de l'intérêt général. Elle consacre également la place occupée par ses acteurs : coopératives, mutuelles, associations, fondations et sociétés commerciales solidaires d'utilité sociale.

Dans les Landes, au titre de l'Économie sociale et solidaire (ESS), plus de 1 500 établissements employeurs ont été recensés, accueillant près de 11 000 salariés. Le Département est quotidiennement engagé dans l'accompagnement de ces acteurs. 70 M € sont ainsi consacrés au soutien de près d'un millier d'entreprises de l'ESS présentes sur le territoire.

Si cet engagement vis-à-vis de l'ESS se retrouve dans l'ensemble des politiques sectorielles de la collectivité, trois axes forts le structurent :

- la politique en matière d'insertion, d'inclusion, de lutte contre les exclusions et de promotion des entreprises de l'ESS,
- le soutien départemental au fait associatif,
- la politique agricole et de développement territorial au sein desquelles il promeut les démarches solidaires et coopératives.

Les orientations du rapport « Agir pour l'économie sociale et solidaire et ses acteurs – Stratégie pour les Landes 2018–2021 » (rapport voté lors du Budget primitif 2018) ont vocation à mettre en cohérence et à développer l'action départementale au service de cette économie différente, socialement utile, coopérative et territoriale. Cette ambition renvoie au rôle de « promoteur des solidarités et de la cohésion territoriale » confié par le législateur aux Départements.

Contribution des actions sélectionnées aux finalités du développement durable

RENCONTRES TERRITORIALES

- l'épanouissement de tous les êtres humains : échanges sur le terrain entre élus, population et acteurs du territoire ;
- la cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations : valorisation des actions du Département et des acteurs locaux.

CONTRIBUTION DE LA THÉMATIQUE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE

LA THÉMATIQUE « FIL ROUGE » DE L'ÉDITION 2018 DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE EST L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Cette thématique concourt à l'ensemble des finalités du développement durable :

- l'épanouissement de tous les êtres humains : promotion de l'emploi Économie sociale et solidaire ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations : structuration et soutien au réseau local ;
- la transition vers une économie circulaire : valorisation des filières économiques locales ;
- la lutte contre le changement climatique : promotion des circuits courts ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent : mise en valeur, préservation des ressources locales.

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr

Les Landes, le Département

© photos : S. Zambon, V. Guéguen/Dpt40 ; C. Quéruel ; Arrieta ; Concept.-imp. : service graphique - Dpt40-03-2019

IMPRIM'VERT®